

4 L'emprunter à droite et entrer dans Juvigny-sur-Loison. Franchir le Loison, monter en face dans la rue Basse pendant 70 m. Prendre à gauche dans la rue de l'Abbaye. À la fin de la rue, poursuivre à droite dans la rue de l'Hôpital, [👁️ > Monument aux morts, Église Saint-Denis], puis encore à droite dans la rue Grande. Passer devant la mairie et après 150 m prendre à gauche dans la rue des Vignes. Franchir le Loison, [👁️ > calvaire], poursuivre sur le chemin goudronné pendant 450 m.

5 Quitter le chemin goudronné et prendre à gauche pendant 1,3 km sur le chemin qui vous mènera à Han-les-Juvigny. Au T, tourner à gauche, franchir le Loison, continuer rue du Moulin, passer devant la mairie, puis aller à gauche, en direction de Vigneul-sous-Montmédy. Passer devant l'église et après 150 m arriver à une fourche [👁️ > calvaire].

6 Monter à droite vers la ferme de Bellevue. Passer devant des hangars et parcourir encore 900 m. Quitter le chemin goudronné pour se diriger à droite sur le chemin herbeux en lisière de bois (bien suivre le balisage). Après 700 m, poursuivre à gauche sur 200 m puis à droite pour arriver sur une route goudronnée. Prendre à droite et après 250 m encore à droite sur 80 m puis à gauche. Longeur des hangars agricoles, [👁️ > Fontaine du Bon Malade]. Continuer dans le chemin du Moulin, ignorer la rue Perdue en face, aller à gauche puis à droite. [👁️ > lavoir], descendre au point de départ.

LÉGENDE

👁️ À voir

A VILLAGE DE QUINCY-LANDZÉCOURT
(altitude 175 m / 0 km)

B CAFÉ DE LA FORGE
(altitude 184 m / 0,2 km)

C VILLAGE DE VIGNEUL-SOUS-MONTMÉDY
(altitude 184 m / 3,2 km)

D VILLAGE DE JUVIGNY-SUR-LOISON
(altitude 188 m / 12,1 km)

E VILLAGE D'HAN-LÈS-JUVIGNY
(altitude 181 m / 14,6 km)



CHARTRE DU RANDONNEUR

Bonnes pratiques et recommandations :

- .. J'évite de partir seul et j'informe mon entourage du parcours prévu
- .. Je reste sur les sentiers balisés afin de respecter la faune et la flore locales, mais également pour éviter les accidents
- .. J'emporte mes déchets avec moi et ne laisse pas de trace de mon passage
- .. Je tiens mon chien en laisse en toutes circonstances
- .. J'évite de faire trop de bruit afin de ne pas déranger les animaux mais également les autres promeneurs
- .. Je ne fais pas de feu dans la nature, que ce soit dans la forêt ou ailleurs
- .. Je ne pratique pas le bivouac ou le camping sauvage et me renseigne sur les possibilités d'hébergement dans les environs
- .. Je ne cueille pas de plantes ou de fleurs, je respecte les cultures et plantations, ainsi que les champs
- .. Je suis vigilant à proximité des parcelles agricoles en cours de traitement
- .. Je me renseigne sur les dates et les coutumes de chasse locales

112
URGENCES

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

GENDARMERIE
DE MONTMÉDY
03 29 80 10 27

PAYS DE
- MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



+33 (0)3 29 80 15 90
bonjour@destination-montmedy.fr

www.destination-montmedy.fr
@paysdemontmedytourisme



Ne pas jeter sur la voie publique

Circuit **N° PR 117**

Le sentier des nonnes

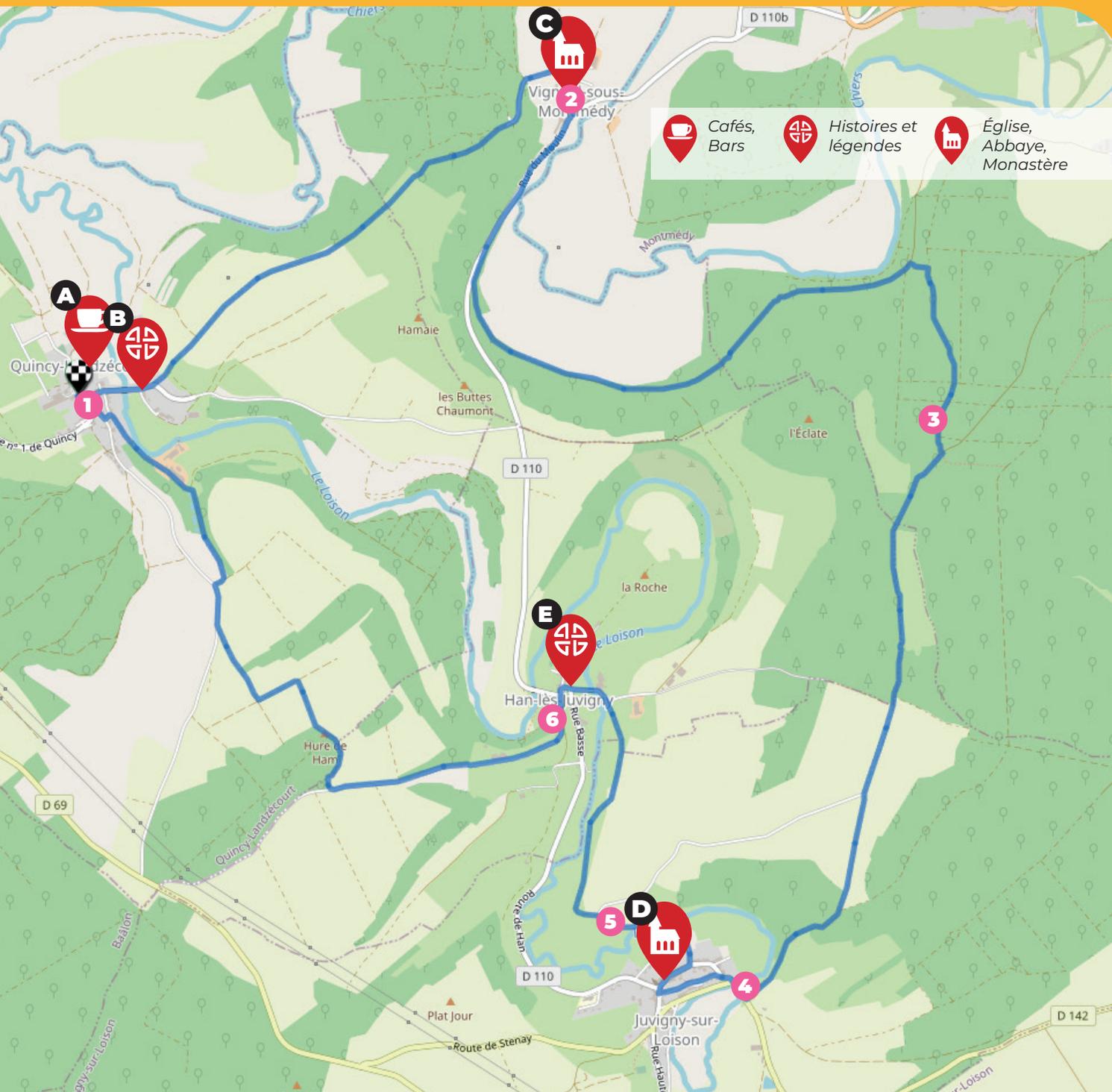


difficulté

📍 19,5 km

🕒 5h00

PAYS DE
- MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



Le sentier des nonnes

1 À la mairie de Quincy, prendre la rue de l'Église à gauche, franchir le pont qui enjambe le Loison et gagner Landzécourt sur l'autre rive. Traverser la rue Basse, monter en face par la rue Haute sur 80 m, puis gravir à gauche le raidillon herbeux. Au calvaire, grimper tout droit par le chemin. Il s'élève, domine la vallée de la Chiers en contrebas à gauche [👁️ > point de vue] et entre dans le bois de Bochet. Au croisement, en lisière, dévaler en face la route goudronnée qui débouche dans la Grande Rue de Vigneul-sous-Montmédy. Tourner à droite vers l'église. [👁️ > Église Saint-Pierre].

2 Continuer tout droit dans la Grande rue pour rejoindre la D 110 (prudence). L'emprunter à droite pendant 950 m (prudence). Prendre à gauche un chemin forestier en lisière de bois. [👁️ > point de vue]. Rester sur ce chemin et après 3 km monter à droite sur 100 m puis à droite pendant 1 km pour arriver à un carrefour en T.

3 Prendre à droite et continuer vers Juvigny-sur-Loison. Sortir du bois, ignorer un chemin à droite et continuer tout droit. Arriver à la D 142 par le chemin des Ormes.

Vos points de repères :

Les parcours que nous vous présentons ont été repérés, validés et balisés par la Fédération Française de Randonnée, merci pour leur travail !
À ce titre, vous êtes guidés grâce à la charte de balisage de la fédération

Exemple de balisage

TYPE DE SENTIER	GR®	GR PAYS®	PR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			